



**ECO-Conseil**

*Institut Européen pour  
le Conseil en Environnement*

# Un programme d'actions pilote en Alsace



1996 • 1999

# Objectifs

**E**n Alsace, les corporations artisanales ont décidé de miser sur l'avenir en s'engageant dans une démarche durable de prise en compte de l'environnement. Dès 1993, et pour répondre à cette préoccupation, un premier projet transfrontalier avait été initié par ECO-Conseil, Institut européen pour le conseil en environnement. Financé par la Commission Européenne et la Région Alsace, il a permis de mettre au point le concept des ECO-Guides, des outils d'information sectoriels pratiques et illustrés. Dans le même temps, un programme d'interventions pédagogiques dans les établissements scolaires avait été mené grâce au soutien financier du Conseil Général du Bas-Rhin.

Fort de ces premières expériences, et avec le soutien des institutions, des instances éducatives et des collectivités territoriales, l'institut ECO-Conseil a chargé son département ECO-Conseil Entreprise de concevoir et de réaliser un programme d'actions pour la sensibilisation et la formation à la gestion environnementale des entreprises artisanales en Alsace.

Ce programme, largement soutenu par la Commission européenne, a débuté en janvier 1996 et s'est achevé en juin 1999.

## L'objectif du programme d'actions

Le programme d'actions de sensibilisation et de formation à la gestion environnementale des entreprises artisanales visait à développer la prise en compte de l'environnement dans les pratiques quotidiennes des entreprises artisanales alsaciennes. Six secteurs d'activité ont ainsi été choisis en fonction de leur impact sur l'environnement. Ils représentent plus de 7000 entreprises alsaciennes, dont une majorité de moins de 10 salariés.

### Les secteurs concernés

- la peinture
- la seconde transformation du bois
- l'automobile
- l'imprimerie
- le chauffage, sanitaire, couverture, zinguerie
- les chantiers du bâtiment

### Les publics visés

- les professionnels en activité : chefs d'entreprise, salariés
- les jeunes en formation professionnelle

### Les moyens utilisés

- la conception et la diffusion d'outils d'information et de formation
- le montage et la mise en œuvre d'actions de terrain

# Sensibiliser et former

## Les outils d'information

Pour les professionnels en activité

**Les ECO-Guides professionnels** pour informer et sensibiliser les professionnels en activité

L'ECO-Guide est un document illustré qui détaille les impacts d'une activité sur l'environnement et qui donne des conseils pratiques, les ECO-gestes, permettant de réduire ces impacts. Présenté sous la forme d'un recueil de fiches ou d'une brochure, l'ECO-Guide comprend également des informations sur la réglementation, des adresses utiles pour l'élimination des déchets,...

Conçu en concertation avec les professionnels, chaque ECO-Guide a fait l'objet d'une validation par un comité de lecture regroupant des représentants d'organismes institutionnels, de la santé, de l'environnement, des fournisseurs,...

Quatre ECO-Guides<sup>(1)</sup> ont été réalisés au cours du programme :

- **Les métiers de l'automobile**  
1997 10.000 exemplaires
- **Les métiers de l'imprimerie**  
1998 4.500 exemplaires
- **Les métiers du chauffage sanitaire couverture zinguerie**  
1999 6.000 exemplaires
- **Les chantiers de bâtiment**  
1999 8.000 exemplaires

*Diffusion en Alsace : à l'ensemble des chefs d'entreprises des secteurs d'activité concernés par les organisations professionnelles et dans les établissements d'enseignement professionnel par la Région Alsace. A noter qu'une large diffusion a été réalisée hors Alsace suite à de nombreuses demandes.*

**Les auto-diagnostics environnement**

pour permettre aux professionnels de faire le point

L'auto-diagnostic est un questionnaire court, simple d'utilisation et qui reprend les thématiques de l'ECO-Guide. Il permet au professionnel de faire rapidement le point sur la situation environnementale de l'entreprise. Il incite à lire l'ECO-Guide avec attention et encourage à approfondir la démarche de diagnostic.

Quatre documents d'auto-diagnostic ont été mis au point au cours du programme :

- **Le métier de peintre**
- **Les métiers du bois**
- **Les métiers de l'automobile**
- **Les métiers de l'imprimerie**

*Diffusion en Alsace : par les organisations professionnelles, en appui à l'ECO-Guide ou pour la promotion d'actions complémentaires de diagnostics environnement.*

Pour les futurs professionnels

**Les mallettes pédagogiques "Mon métier, notre environnement"**

pour sensibiliser et former les futurs professionnels

La mallette pédagogique "Mon métier, notre environnement" est un document de synthèse destiné à la formation professionnelle. Elle permet aux formateurs de mener des séquences de formation en matière d'environnement adaptées au futur métier des élèves ou apprentis. Ces mallettes comprennent notamment :

- des dossiers d'information généraux,
- des dossiers d'information adaptés au secteur visé,
- des propositions d'activités pour animer une ou plusieurs séquences,



- des supports illustrés directement utilisables (ECO-Guide, transparents, affichettes, affiches),
- une vidéo ou un CD-Rom selon le secteur.

Les mallettes pédagogiques ont été réalisées avec l'appui d'une équipe de formateurs de CFA, missionnés par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg pour rédiger une étude de cas transdisciplinaire qui sera intégrée dans la mallette "bois".

Trois mallettes pédagogiques "Mon métier, notre environnement" ont été réalisées au cours du programme :

- **Le métier de peintre**
- **Les métiers du bois**
- **Les métiers de l'automobile**

*Diffusion en Alsace : à l'ensemble des établissements d'enseignement professionnel concernés par ECO-Conseil, avec l'appui du Rectorat.*

(1) Déjà publiés : "Les métiers du bois" et "Le métier de peintre".

# Accompagner

## Les actions de terrain

### Pour les professionnels en activité

#### Les diagnostics environnement

pour aider les professionnels en activité à prendre en compte l'environnement

L'objectif du diagnostic est d'apporter des conseils personnalisés adaptés à la situation particulière de chaque entreprise. Il fait un premier bilan et aide le chef d'entreprise à concrétiser son engagement vis-à-vis de l'environnement. Il fait le point sur la réglementation et hiérarchise les principales actions qui peuvent limiter l'impact de l'entreprise sur l'environnement. Il est plus ou moins affiné suivant la formule choisie : diagnostic approfondi, diagnostic simplifié, pré-diagnostic.

Le **diagnostic approfondi** permet de mieux connaître les réalités techniques du secteur concerné. Il aboutit à la mise au point d'un questionnaire de visite type très complet.

Le **diagnostic simplifié** va à l'essentiel et donne des réponses pratiques aux problèmes mis en évidence lors de la visite.

Pour le secteur de l'automobile, une vaste opération de diagnostics simplifiés baptisée "Garages propres" est en cours. Cette campagne de diagnostics simplifiés coordonnée par ECO-Conseil Entreprise devrait concerner 250 entreprises d'ici fin 2002.

Parallèlement, **des pré-diagnostic**s ont été réalisés de 1996 à 1999 pour le compte de la Banque Populaire du Haut-Rhin dans le cadre de l'attribution de prêts bonifiés concernant des investissements en matière d'environnement (PREVair).



### Pour les futurs professionnels

#### Les interventions pédagogiques

pour sensibiliser les futurs professionnels

Des interventions pédagogiques ont été réalisées dans les centres de formation d'apprentis et les lycées professionnels. Près de 1000 jeunes ont pu participer à ces séances d'animations.

Les actions pour des "ateliers modèles" : un CD-Rom, des diagnostics déchets, une déchetterie pour impliquer les établissements d'enseignement professionnel

L'objectif de ces actions est de faire en sorte que les ateliers des établissements d'enseignement professionnel deviennent des lieux d'apprentissage de pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement.

Dans un premier temps, des actions pilotes ont été menées dans deux lycées professionnels :

- au Lycée professionnel et industriel **Emile Mathis de Schiltigheim** les interventions pédagogiques auprès des jeunes se sont inscrites dans le cadre d'un projet plus global de réalisation d'un CD-Rom concernant les déchets de l'automobile, conçu en collaboration avec les élèves et les enseignants. Parallèlement, un diagnostic déchets a été mené sur l'ensemble de l'établissement. Il a conduit à la création d'une déchetterie interne et à la réorganisation de la gestion des déchets de l'établissement.

- au Lycée professionnel et industriel **Ettore Bugatti d'Illzach** un diagnostic déchets des ateliers suivi d'une sensibilisation des enseignants et du personnel technique ont été réalisés. Cette action devrait permettre, à terme, de réorganiser la gestion des déchets dans ces ateliers.

## Bilan et perspectives

Plus de 7000 entreprises touchées

	Entreprises	Salariés
Peinture	850	4000
Seconde transformation du bois	1700	7500
Automobile	1600	9000
Imprimerie	300	4000
Chauffage sanitaire couverture zinguerie	1200	7700
Chantiers du bâtiment	> 1500	—

### Des transferts d'expérience

#### Vers d'autres régions de France

L'intérêt suscité par nos actions a permis un premier transfert d'expérience : deux ECO-Guides ont été adaptés à la région Picardie et largement diffusés ; des négociations sont en cours avec d'autres partenaires potentiels en vue de nouveaux transferts. Quant aux maquettes pédagogiques, elles pourraient à terme être diffusées au niveau national.

#### Vers d'autres secteurs d'activités

L'expérience acquise permettra de transférer la démarche à d'autres branches professionnelles : les métiers de la gastronomie devraient disposer d'un ECO-Guide sur demande de la Région Alsace (sortie prévue en mars 2000), et il est question d'un ECO-Guide sur les bonnes pratiques en agriculture.

Une reconnaissance au niveau national et international

#### Des ECO-Guides récompensés

- ECO-Conseil a reçu la "Fibre d'or 1998" décernée par l'Ecole Supérieure du Bois de Rennes pour l'ECO-Guide professionnel "Les métiers du bois".
- La Région Alsace a reçu le "Prix Territoria 1999", catégorie environnement, pour la série des ECO-Guides dont elle a cofinancé, avec la Commission Européenne, la conception et l'édition en Alsace.

#### Un intérêt grandissant pour les ECO-Guides

Des commandes arrivent chaque jour à ECO-Conseil Entreprise en provenance de professionnels, mais aussi d'animateurs de Chambre de métiers, d'organisations professionnelles, de formateurs ou de fournisseurs...

#### Des éditions transfrontalières

Dès 1997, les ECO-Guides professionnels "Le métier de peintre" et "Les métiers du bois" étaient publiés en allemand et en édition transfrontalière bilingue, en coopération avec la Chambre de métiers de Freiburg im Breisgau. De même, pour faciliter les échanges d'expérience, l'ECO-Guide "Les métiers de l'automobile" a été traduit en anglais en 1999.

## Les partenaires financiers

Commission Européenne (Direction générale XI)  
*Le Programme d'actions a bénéficié d'un soutien financier dans le cadre de l'instrument financier LIFE.*

Région Alsace  
 Conseil Général du Bas-Rhin  
 Conseil Général du Haut-Rhin  
 ECO-Conseil, Institut européen pour le conseil en environnement  
 Banque Populaire du Haut-Rhin  
 Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement  
 Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)  
 Agence de l'eau Rhin-Meuse  
 Rectorat de l'Académie de Strasbourg  
 Ville de Mulhouse

## Les principaux partenaires techniques

Fédération des corporations d'entreprises de peinture et de finition d'Alsace  
 Confédération d'Alsace des professions du bois  
 Fédération des corporations des professionnels de l'automobile, du cycle, du motocycle et activités annexes d'Alsace  
 Syndicat patronal des industries graphiques du Bas-Rhin  
 Fédération de l'imprimerie et de la communication graphique  
 Fédération des entrepreneurs ferblantiers installateurs et couvreurs d'Alsace  
 Fédération Régionale du Bâtiment (FRB)  
 Alsace Qualité Environnement  
 Union des Corporations Artisanales (UCA - Mulhouse)  
 Union des Groupements Artisanaux (UGA - Colmar)  
 Chambre de métiers d'Alsace  
 Service académique de l'apprentissage  
 Etablissements d'enseignement professionnel  
*(lycées professionnels et centres de formation d'apprentis)*  
 Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)  
 Association pour la Surveillance et l'Etude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA)  
 Service prévention de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie  
 Associations de Médecine du travail  
 Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et de Travaux Publics (OPPBT)

## ECO-Conseil

*Institut européen pour le conseil en environnement*



LIFE Environnement est un instrument financier de l'Union Européenne (DG XI de la Commission Européenne), spécifique pour l'environnement, qui intervient pour cofinancer des projets mettant en œuvre des actions de démonstration et de soutien de la politique communautaire. Une brochure d'information est disponible sur le serveur EUROPA :

<http://europa.eu.int/en/comm/dg11/life/index.htm>

*Siège social / Départements Formation et International :*  
**ECO-Conseil** • 7 rue Goethe • F-67000 Strasbourg  
 Tél. : 33 (0)3 88 60 16 19 • Fax : 33 (0)3 88 61 07 12  
 Email : [econseil@cybercable.fr](mailto:econseil@cybercable.fr) • Internet : [ecoconseil.org](http://ecoconseil.org)

*Département Entreprise :*  
**ECO-Conseil Entreprise** • 31 Grand-Rue • F-68100 Mulhouse  
 Tél. : 33 (0)3 89 45 50 99 • Fax : 33 (0)3 89 45 83 59  
 Contacts : Serge Hygen • Pascale Dautheuil



## ECO-Conseil

ECO-Conseil est une association créée en 1987 dont le principal objectif est de faire la promotion du conseil en environnement. Ses principales activités sont la formation des éco-conseillers, le conseil en environnement auprès des entreprises, la sensibilisation en milieu scolaire et la coopération internationale.



## Une démarche globale et innovante

### Une approche par métier

Les actions et les outils créés ont été adaptés aux spécificités de chaque secteur d'activité après concertation, entretiens, visites sur site, interventions lors de réunions patronales, discussions en comités de lecture spécifiques...

### Des actions vers les jeunes en formation et les professionnels

Les actions ont été menées à la fois vers les professionnels en activité et les futurs professionnels que sont les jeunes en formation dans les lycées professionnels et industriels (LPI) et les centres de formation d'apprentis (CFA).

Les outils développés peuvent être utilisés indépendamment les uns des autres, mais s'enrichissent mutuellement.

### Une réelle démarche partenariale

Pour atteindre nos objectifs et garantir la pertinence des actions menées, nous avons développé et animé un large réseau de partenaires professionnels et institutionnels. A chaque fois, les organisations professionnelles et les représentants de la formation professionnelle concernés ont participé à l'élaboration et à la validation des outils et des actions réalisés.

Tout au long du programme, un comité de pilotage a réuni les représentants de l'ADEME, de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, de la Direction Régionale de l'Environnement, de la Région Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin, du Conseil Général du Haut-Rhin, de la Banque Populaire du Haut-Rhin, du Rectorat et des organisations professionnelles.

La démarche a également bénéficié des réunions régulières tenues dans le cadre du comité PREVair de la Banque Populaire du Haut-Rhin, dont font partie, entre autres, les chambres consulaires (commerce et industrie, métiers, agriculture), des chefs d'entreprises et des représentants des collectivités territoriales.